

LA **LETTRE**DES **ACADÉMIES**

.

-

Belgique P.P. 5000 Namur 1 | N° d'agrément P501352 | Autorisation de fermeture BC1070 | Périodique - Deuxième trimestre 2013

ÉDITORIAL. LES HALTES DU CALENDRIER.

Ces jours qui nous sont comptés, il arrive que nous les gratifiions d'un supplément de densité symbolique : le 14 juillet a marqué le début d'une ère, le 11 septembre une autre inauguration dont on ne sait sur quoi elle ouvre. Et, à chacune de leurs évocations, le cours du temps semble interrompu, comme figé, chargé d'un supplément de sens. Arrêt sur l'image de l'Histoire.

Nous sommes de en plus friands de ces accentuations qui confèrent à quelques journées comme une intensité verticale, renvoyant au passé, et garantissant une souvenance dans le futur. Quelles sont les modalités de ces étranges pratiques et comment se justifient-elles ? Selon quelques approches très diverses, presque incompatibles, ce modeste dossier apporte des éléments de réponse.

JD

Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique

À paraître aux Éditions de l'Académie royale de Belgique

L'armistice n'a pas apporté la paix... des esprits.

Le Soldat inconnu enterré sous la Colonne du Congrès à Bruxelles, le monument national qui devait être élevé dans la capitale et les monuments aux morts érigés partout en Belgique ont suscité moult débats au lendemain de la Première guerre mondiale.

Afin de scruter les mémoires de la Grande Guerre en Belgique, des sources très diverses (centres d'archives, presse, réglementations, cartes postales, listes de souscriptions, etc.) ont été sondées et différentes approches (institutionnelle, culturelle, anthropologique, sociale, économique et politique) ont

été combinées.

Le premier volet évoque la fin de la guerre qui n'a pas été vécue de la même façon ni en même temps par la population belge. Entre exaltation, haine et (dés) espoirs, le « retour à la normale » prendra du temps. Les monuments éphémères dressés pour la « Joyeuse entrée » du 22 novembre 1918 préfigurent ceux, plus durables, qui seront inaugurés par la suite.

Le second volet raconte la manière dont des milliers de monuments ont été imaginés, pensés, réalisés (ou non), financés et perçus par tous les niveaux de pouvoir mais aussi par les artistes et la population. L'appel à la sobriété commémorative lancé par l'État sera délibérément ignoré par les acteurs locaux et malgré les difficultés – notamment pour trouver un financement et choisir un emplacement – des monuments ont été érigés partout en Belgique.

Ces monuments commémoratifs demeurent les témoins fascinants d'une époque pleine d'attentes et de (res) sentiments.



CLAISSE Stéphanie, Du Soldat inconnu aux monuments commémoratifs belges de la Guerre 14-18, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2013 (Mémoires de la Classe des Lettres, collection in-4°, 4e série, tome I). Sortie : septembre 2013.



matinée de néo-nationalisme

Commémorer pour se réjouir. Et maintenant ? L'Ommegang de Bruxelles. Sept siècles de commémorations Les timbres-poste, outils de commémora-



) Cartes postales - Fonds Belfius - Académie royale de Belgiq

Le centenaire de 14-18 en Belgique. Une grande guerre commémoconsumériste matinée de néonationalisme



Pierre-Alain Tallier
Chef de section aux Archives générales du Royaume

Juste retour des choses ou ironie de l'histoire, en août 2014, les Belges et la Belgique auraient pu commémorer l'un de leurs grands moments d'unité nationale. Cent ans plus tôt, galvanisés par le discours royal du 4 août 1914 et par une forme de frisson collectif similaire à celui des journées de septembre 1830, ils s'étaient alors levés comme un seul homme pour défendre leur neutralité violée par l'Allemagne.

Cette volonté de faire front provoqua la surprise des grandes puissances européennes. Ces dernières tablaient sur une faible opposition de l'armée belge, l'honneur sauf

après avoir tiré quelques coups de fusils. À l'inverse, la résistance des forts de Liège et d'Anvers et le tribut payé par la population civile aux combats changèrent la

En août 2014, les Belges et la Belgique auraient pu commémorer l'un de leurs plus grands moments d'unité nationale

donne. L'image de la Poor Little Belgium, faisant courageusement face à l'adversité et à la barbarie teutonne, allait pouvoir s'imposer durablement.

Aujourd'hui, les acteurs directs se sont tous éteints, les statues du vaillant soldat « belge » et du roi chevalier sont oxydées, l'ennemi tant abhorré ne l'est plus ou presque. Quel visage donner dès lors au centième anniversaire de la Première Guerre mondiale compte-tenu des nombreux interdits liés aux interprétations communautaires différenciées, à l'évolution du cadre institutionnel belge et au développement progressif d'une identité européenne ? Comment commémorer et que commémorer alors que, comme le précise la professeure Laurence van Ypersele, il s'agit de « se souvenir ensemble d'événements passés tant qu'ils fondent notre identité, notre " être ensemble " et notre rapport au monde ».

À l'initiative de son ministre du Tourisme, Geert Bourgeois, le gouvernement flamand fut le premier à réagir. Il débloqua des budgets conséquents (20 millions d'euro) afin de rénover les lieux de mémoires, de soutenir les projets citoyens et de promouvoir le tourisme dit mémoriel. Une partie importante des moyens est affectée à la zone de front et à la rénovation de son vaisseau amiral le Flanders Fields Museum. L'un des objectifs poursuivi est « de projeter la Flandre sur la carte du monde » par le biais d'un partenariat avec la France, visant à faire reconnaître les champs de bataille franco-flamands au patrimoine mondial de l'humanité, et par la signature d'une déclaration internationale de type pacifiste, dite du

Flanders Fields. Dernière particularité de ce projet, auquel les historiens académiques n'ont pas été associés, il ignore sciemment le cadre belge et la Belgique. La « Der des ders » devient l'occasion d'attirer le touriste (objectif de 500.000 nuitées par an) et d'assurer la visibilité et la reconnaissance de la Flandre au niveau international.

La Région bruxelloise, la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles réagirent plus lentement. Moins d'argent à offrir bien-entendu, mais aussi une grande difficulté à s'inscrire dans le décryptage mémoriel du conflit et de percevoir ses potentielles retombées économiques.

Dans le chef des principaux responsables politiques, le poids de l'international(isme) et le rejet de la chose militaire pourraient avoir produit un effet repous-

soir et une mauvaise interprétation des nombreux signaux qui leur parvenaient. Ils en étaient restés à une lecture ancienne du conflit, axée sur l'histoire bataille, faisant fi de l'évolution importante de l'historiographie. Le changement de paradigme rendu possible pour la Deuxième Guerre mondiale via le décret « Mémoire », relatif il est vrai aux crimes de génocide, aux crimes contre l'humanité, aux crimes de guerre et aux faits de résistance, ne fut guère transposé à la Première Guerre mondiale, dont les ressorts sont radicalement différents. Néanmoins, pressés d'agir, ils invitèrent les spécialistes de la mémoire et de l'histoire à réfléchir avec eux à l'élaboration et à la mise en place des programmes et des festivités pour le centenaire.

Le Gouvernement wallon et celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'accordèrent sur le plan d'action « Commémorer 14-18 », souhaitant rendre compte dans toute sa complexité de l'expérience d'une guerre « totale » vécue par les populations de nos régions. Ce plan se caractérise par l'attention particulière prêtée aux jeunes générations « dans la perspective d'une formation citoyenne pour les sensibiliser à l'impact du conflit sur l'évolution de la société dans laquelle ils vivent ». Il concerne également la rénovation des monuments et le développement d'activités de type touristique. Une exposition de grande envergure au budget de 600.000 € constituera la touche finale de cet ensemble.

La Région bruxelloise a également mis sur pied un groupe de travail composé de scientifiques et de poli-

tiques. Sa réalisation majeure est le cadastre des traces de 14-18. Dans la mesure de ses moyens financiers, elle s'est engagée à soutenir les activités qui se tiendront sur son territoire.

Malgré les enjeux considérables, le fédéral tergiversa longtemps. Au début 2010, le premier ministre yprois, Yves Leterme, sort enfin des tranchées et institue le commissariat général à la Commémoration de la Première Guerre mondiale. Parmi ses premières réalisations, l'adoption du logo déjà choisi par la Région flamande, à savoir le fameux « poppy », symbole utilement connu dans tout le Commonwealth, qui permettait d'instaurer une plus grande lisibilité des actions à l'étranger et de rallier potentiellement les touristes anglo-saxons. Les esprits chagrins firent remarquer que le poppy n'avait guère prospéré dans les plaines inondées de l'Yser, que son lien avec l'expérience de guerre des Belges (un million de réfugiés à l'étranger, un quotidien fait de lourdes privations et de brimades sévères pour ceux restés au pays) n'était guère évident. Mais la voie de la sagesse l'emporta ; ce logo était probablement le plus fédérateur car totalement étranger à notre histoire.

Après un premier appel à projet vint enfin le temps (mai 2012) de la communication officielle du programme fédéral pour 2014-2018. Le cadre général est celui de la mémoire collective. Il évoque les efforts collectifs pour un avenir de paix, la solidarité et les partenariats. Le programme des festivités respecte les grands équilibres : trois cérémonies fédérales réparties dans le temps et dans l'espace (Liège, Ypres et Nieuport, Bruxelles). Outre

planification des initiatives culturelles, artistiques, historiques et scientifiques, le fédéral a aussi généreusement repris l'idée de la signature d'une déclara-

tion internationale. Il est vrai que l'Australie, suivie par d'autres pays, a fait savoir au gouvernement flamand que ses soldats s'étaient battus pour la Belgique et non pour la Flandre.

Alors que nous sommes toujours dans la phase préparatoire, pouvons-nous établir un premier bilan concernant le rôle et la place des historiens dans les commémorations à venir ? Spécialistes de longue date du premier conflit mondial ou arrivés plus récemment sur ce marché, tous tentent de faire entendre leurs voix, de conceptualiser les échanges, d'offrir des modèles d'interprétation aux politiques et au grand public. Malgré le débat amorcé dans l'un des derniers numéros de la Revue Belge d'Histoire Contemporaine 1, les prises de positions restent relativement feutrées et consensuelles. Cette situation n'est pas spécifique à la Belgique. En France, la volonté des autorités de commémorer dans un même élan le 100e anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale et le 70e anniversaire du débarquement de Normandie, sous le label 1914-1944, n'a étonnement provoqué guère de commentaires et de réactions.

Pourtant, il y a là matière à débat. Songeons notamment au problème posé par la trop grande spécialisation des historiens qui finit par entraîner une absence de remise en perspective des faits et empêche une véritable approche comparative. Que penser de l'utilisation martelée des notions et concepts de « guerre totale », de « brutalisation », de « culture de guerre » ou de la lourde insistance sur les « violences contre les civils » qui caractériseraient la Première Guerre mondiale ? Ne dénote-elle pas parfois d'un incroyable angélisme et d'une méconnaissance des conflits antérieurs? En quoi les processus à l'œuvre différent-ils véritablement de ceux constatés pour les guerres de la République, la guerre de Crimée ou la guerre de Sécession (véritable prototype de la guerre totale, de la guerre industrielle et de la guerre de tranchées)? Pillages et viols à grande échelle, villes et villages entièrement rasés, mauvais traitements ou élimination des prisonniers furent longtemps des pratiques courantes.

En 1914, ce n'est pas tant la guerre et la manière de la faire qui ont changé. C'est surtout le regard des hommes sur la guerre qui s'est modifié sous l'influence de la codification progressive des lois de la guerre (processus des conférences de la Haye), de l'accélération de la vitesse de diffusion de l'information (entraînant la nécessité du contrôle de la presse et de son instrumentalisation avec le désastreux « bourrage de crânes ») et, enfin, du développement des organisations humanitaires (type Croix-Rouge).

Indépendamment des anniversaires et des modes, la Première Guerre mondiale continue d'intriguer. Depuis

En 1914, ce n'est pas tant la guerre et

C'est surtout le regard des hommes sur la

la manière de la faire qui ont changé.

guerre qui s'est modifié

presqu'un siècle, il se qu'en rien taines de colloques,

publie plus d'un ouvrage par jour à son sujet et son centenaire verra, Belgique, l'organisation de cen-

conférences, cérémonies et expositions. La grande diversité des approches et le décloisonnement des disciplines et des recherches offriront peut-être de belles surprises. Néanmoins, après le devoir de mémoire à la mode, il faudra rapidement se livrer au devoir d'inventaire, jauger des limites de la real politik et de la collaboration avec les nouveaux profiteurs de guerre. Comme l'a mentionné Chantal Kesteloot, il sera nécessaire de voir si « ces commémorations sans précédent apportent une véritable valeur ajoutée à la connaissance ». Il est grand temps d'y songer avant que la commémoration de la Grande Guerre ne passe dans le registre de l'attraction touristique totale à l'image de la prochaine célébration du bicentenaire de la bataille de Waterloo.

Le devoir d'inventaire devra aussi s'atteler aux discours politiques et à leur analyse sous l'angle des chimères nationalistes, des illusions perdues, ou des références au « Plus jamais ça! » au moment où de nombreux conflits continuent d'ensanglanter le monde.

¹ Revue Belge d'Histoire Contemporaine, XLII, 2012, 2/3, p. 188-205.

Commémorer pour se réjouir. Et maintenant ?

Depuis l'aube de l'histoire, et certainement au sens restreint des sociétés ayant connu l'écriture, la volonté que l'on se souvienne n'a cessé de se manifester. Les rois égyptiens comme ceux de Mésopotamie édifièrent des stèles pour rappeler à la postérité l'histoire de leurs hauts faits. Le monde grec va pousser à un point peut-être inégalé ce sentiment – et le démocratiser tout à la fois –, en couvrant littéralement le cœur de ses cités d'inscriptions honorifiques. L'Empire romain ne fut pas en reste et ajouta une conscience de lui-même en célébrant méthodiquement les centenaires de son existence. Il revint ainsi à Philippe l'Arabe de célébrer durant une année pleine (du 21 avril 247 au 21 avril 248 apr. J.-C.) le millénaire de Rome, ce qu'il fit en offrant notamment des jeux fastueux où l'on vit toutes sortes de bêtes exotiques.

Il ne fait pas de doute que ces commémorations civiles



Antoninien d'Otacilia Sévère à l'hippopotame (Rome, 248 apr. J.-C.). La légende au revers indique clairement qu'il a été émis pour les jeux séculaires impériaux (SAECVLARES AVGG).

© Pecunem 1, 10 mars 2013, n° 234 (voir Coinarchives.com)

forment pour l'essentiel des pratiques démarquées de la sphère religieuse où elles se sont d'abord élaborées et qui n'a pas cessé jusqu'à aujourd'hui de constituer leur plus grande matrice.

Ces commémorations civiles destinées à sanctifier le passé des hommes l'ont très longtemps été dans le but exclusif de célébrer des événements heureux. À partir de l'époque moderne, on assiste même aux premières commémorations qui vont au-delà des victoires militaires et des faits politiques. On en viendra ainsi sous Louis XIV à commémorer l'abolition du duel et du mariage par enlèvement, ce même Louis XIV dont par ailleurs on commémore cette année le 350ème anniversaire de la création de l'Académie des Inscriptions qui n'avait d'autre but au départ que de lui fournir de belles maximes en latin pour sa propagande.

Comment est-on passé de ce mouvement d'affirmation vitaliste, sur lequel il y aurait bien sûr à redire, à l'époque



François de Callataÿ Membre de l'ARB et Président du Bureau du Collège des Alumni

actuelle qui, depuis les années 1990 surtout, a transformé l'apprentissage de l'histoire en commémorations instrumentalisées, puis en devoir de mémoire sur fond de repentance et de résilience ? Les horreurs du Vingtième Siècle certainement, la shoah et le colonialisme : c'est entendu. Mais il y a plus.

Nietzsche - aut horresco aut laudo referens - avait dénommé sa deuxième Considération inactuelle : « De l'utilité et de l'inconvénient des études historiques pour la vie » (1874). Il écrit : « je cherche à comprendre comme un mal, un dommage, une carence, quelque chose dont l'époque se glorifie à juste titre, à savoir sa culture historique ; nous sommes tous rongés de fièvre historienne, et nous devrions tout au moins nous en rendre compte. Certes, nous avons besoin de l'histoire, mais pour vivre et pour agir, non pas pour nous détourner commodément de la vie et de l'action, encore moins pour embellir une vie égoïste et des actions lâches et mauvaises. Nous ne voulons servir l'histoire que dans la mesure où elle sert la vie. Toute action exige l'oubli, de même que toute vie organique exige non seulement de la lumière, mais aussi l'obscurité. Un homme qui voudrait sentir les choses de façon absolument et exclusivement historique ressemblerait à quelqu'un qu'on aurait contraint à se priver de sommeil ou à un animal qui ne devrait vivre que de ruminer continuellement les mêmes aliments. Il est donc possible de vivre, et même de vivre heureux, presque sans aucune mémoire, comme le montre l'animal ; mais il est absolument impossible de vivre sans oubli...: il y a un degré d'insomnie, de rumination, de sens historique, audelà duquel l'être vivant se trouve ébranlé et finalement détruit, qu'il s'agisse d'un individu, d'un peuple ou d'une civilisation ».

Plus récemment Paul Ricoeur, dans son ouvrage *La mémoire, l'histoire et l'oubli* (2000) faisait aussi part de son inquiétude quant aux rapports ambigus entre histoire et mémoire : « Je reste troublé par l'inquiétant spectacle que donnent le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs, pour ne rien dire des abus de commémorations et d'oubli. L'idée d'une politique de la juste mémoire est à cet égard un de mes thèmes civiques avoués ».

Que la Délégation aux célébrations nationales ait été créée en France par Maurice Druon en 1974, soit au moment où se terminaient les « Trente Glorieuses » est peutêtre le fruit du hasard. Force est pourtant de reconnaître que la mode actuelle des commémorations contribue à donner l'image d'une société à bout de souffle, non pas qu'il soit impertinent de se souvenir, de se glorifier ou de se repentir, mais parce que, comme le dit Ricoeur, il y a une mesure à tout et qu'on en vient à soupçon-

ner les décideurs politiques et culturels de se retrancher à bon compte derrière le phénomène pour ne pas faire aveu d'impuissance. Un réflexe frileux, une prise de risque minimale. Un manque de créativité, une paralysie de l'engagement. Il n'y a vraiment pas lieu de se réjouir d'apprendre que l'Europe se distingue par sa capacité à commémorer davantage que les autres continents.

J'ajouterai à cela deux autres facettes à ce trop bref et noir tableau.

Primo, pour ce qui est de la sphère culturelle, largement rattrapée ici par la logique marchande, le public semble désormais conditionné à faire la queue et payer cher pour voir des rétrospectives en forme d'anniversaire. Tout projet hors de ce cadre rencontre les pires difficultés à être monté, ainsi qu'en a fait l'expérience Jean Clair dont

l'exposition sur la mélancolie (*La mélancolie. Génie et folie en Occident*, Paris, Grand Palais, oct. 2005-jan. 2006), – pour moi, la plus belle qu'il m'ait été donné de

La mode actuelle des commémorations contribue à donner l'image d'une société à bout de souffle.

voir (et après coup un triomphe populaire) – a mis des années à trouver les relais nécessaires à sa réalisation. Sauf à introduire des quotas en faveur de la hardiesse créatrice, le cercle est tellement vicié qu'on ne voit pas ce qui casserait l'engrenage mercantile et paresseux d'un système recherchant systématiquement le renforcement de la notoriété d'icônes « bankables ».

Secundo, il faut bien voir que le devoir de mémoire fait hurler les historiens qui ne veulent pas d'un agenda politique et qui craignent de voir l'apprentissage de l'histoire, déjà tant malmenée par le mépris accordé à la chronologie et à la trame des faits politiques, disparaître sous le culte d'une mémoire toujours trafiquée. C'est ce qu'avait tenu à exprimer en décembre 2005 un collectif d'historiens, dont Pierre Nora lui-même, connu pour avoir dirigé

la série Les lieux de mémoire, dans une tribune intitulée Liberté pour l'Histoire : « L'histoire n'est pas une religion. L'historien n'accepte aucun dogme, ne respecte aucun interdit, ne connaît pas de tabous. Il peut être dérangeant. L'histoire n'est pas la morale. L'historien n'a pas pour rôle d'exalter ou de condamner, il explique. L'histoire n'est pas l'esclave de l'actualité. L'historien ne plaque pas sur le passé des schémas idéologiques contemporains et n'introduit pas dans les événements d'autrefois la sensibilité d'aujourd'hui. L'histoire n'est pas la mémoire. L'historien, dans une démarche scientifique, recueille les souvenirs des hommes, les compare entre eux, les confronte aux documents, aux objets, aux traces, et établit les faits. L'histoire tient compte de la mémoire, elle ne s'y réduit pas. L'histoire n'est pas un objet juridique. Dans un État libre, il n'appartient ni au Parlement ni à l'autorité judiciaire de définir la vérité historique. La politique de l'État,

> même animée des meilleures intentions, n'est pas la politique de l'histoire. C'est en violation de ces principes que des articles de lois successives ... ont restreint la

liberté de l'historien, lui ont dit, sous peine de sanctions, ce qu'il doit chercher et ce qu'il doit trouver, lui ont prescrit des méthodes et posé des limites. Nous demandons l'abrogation de ces dispositions législatives indignes d'un régime démocratique ».

Et tandis qu'on s'active à sanctuariser des franges de passé choisi, on reste confondu de voir comme des champs de recherche historique demeurent comme tabous. Car si le capitalisme reçoit sa volée de bois vert dans les universités, on n'entend rien d'audible à propos de notre démocratie parlementaire comme système, si ce n'est la répétition du mantra qu'il est le moins mauvais des systèmes, sans qu'on se préoccupe de chercher pourquoi il grince tant aux entournures.





Grégory Van Aelbrouck
Collaborateur scientifique à l'Académie royale de Relgique

Origines

Traiter de l'Ommegang de Bruxelles et de ce qu'il commémore nécessite de laisser de côté nombre de clichés, au titre desquels l'ommegang ne serait qu'un club d'aristocrates. Une telle perception reviendrait à oublier les 1200 autres figurants non pas venus, comme quantité de touristes, pour voir l'empereur, Charles Quint... mais pour que l'empereur et sa suite les contemplent à l'endroit où les autorités de la ville ont décidé de les faire siéger. Nuance de taille...

D'ailleurs, sans doute est-ce de ce côté qu'il faut chercher les origines de l'Ommegang de Bruxelles, cette "union sacrée", exprimée dans l'espace public, entre la ville, représentée par ses élites corporatives, et le prince. Le prince (ou l'empereur, ou le duc... il y en a eu tellement!) a besoin du soutien des élites des villes pour mener à bien sa politique; à l'inverse, les villes ont besoin du prince dans leurs murs pour être au centre de toutes les attentions. Elles peuvent ainsi en tirer bon parti.

Mais n'était-ce pas une procession religieuse, à l'origine ? Car un *ommegang* est un terme générique (au même titre qu'une ducasse) en vieux flamand pour désigner une procession (littéralement "tourner autour"). Disons, pour couper court, qu'il faut bien un caractère religieux à toute manifestation d'Ancien Régime... La légende de la statue de la Vierge, enlevée à Anvers et arrivée à bon port à Bruxelles, est là pour servir de prétexte à ces élites corporatives – les archers, les arbalétriers, les arquebusiers... - afin d'obtenir toute la reconnaissance et la confiance du prince. Voilà, tracé à très gros traits, ce qu'on commémore durant l'Ancien Régime.

Un revival

Dissout à la fin du 18° siècle, l'ommegang doit sa résurrection au Centenaire de l'Etat belge, en 1930. On s'en doute, il ne reprendra pas sa forme initiale car, entre

ces deux dates, le long 19° siècle voit s'opposer deux classes sociales nouvelles, bouleversées par la révolution économique, les syndicats et la bourgeoisie. Cette

Aux origines de l'ommegang de Bruxelles, il y a cette «union sacrée» entre le prince et la ville

dernière, en perte de repaires (alors qu'émergent des syndicats aux valeurs universalistes), se replie sur des valeurs individuelles (corporatisme et artisanat), au caractère ancestral en grande partie fantasmé. Aussi, fonde-t-elle des groupes folkloriques, véritables réseaux de clients potentiels. Très vite, donc, les cortèges historiques sont instrumentalisés par les forces politiques libérales, visant à expliciter dans l'espace public la longue tradition des institutions et la légitimité du pouvoir en place.

C'est dans ce contexte idéologique dense que l'ommegang se voit réhabilité en 1930, non sans difficultés en raison du contexte économique et politique. Parmi l'abondance de manifestations en tous genres, le choix de l'Ommegang est finalement assez inattendu.

En réalité, le projet émerge de la guilde des arbalétriers qui souhaite célébrer le 550° anniversaire (discutable) de sa fondation (1381). Face à l'ampleur du projet, les conflits entre personnes et les problèmes de financement, ce grand *revival* passe entre les mains d'un homme, Albert Marinus. Celui-ci possède une relative notoriété ; il œuvre à populariser le folklore belge (réinterprété) au sein d'associations et dans le journal *Le Soir* dont il est le rédacteur. Albert Marius est l'homme providentiel qui s'appuise sur ses réseaux pour obtenir ce qu'il souhaite. Tant et si bien que cette résurrection sera la plus chère et la plus subsidiée de toutes les manifestations du Centenaire!

Ce projet doit son existence à la perspicacité d'un homme, Albert Marinus. Albert Marinus impose "son" ommegang. Si l'iconographie retenue est celle des tableaux de Van Aaslot représentant l'ommegang de 1615, la date choisie est celle du 2 juin 1549, lorsque Charles Quint présente son fils, le futur Philippe II, à la ville de Bruxelles. La do-

cumentation du 16° siècle atteste du faste incomparable déployé à cette occasion. Pour Marinus, le choix était donc tout trouvé : commémorer l'âge d'or d'un Bruxelles qui disparaît sous les bouleversements sociaux et les chantiers de modernisation urbanistique.

Aussi, le message délivré lors de la reconstitution est dans l'ère du temps : exaltation de la paix internationale et belge (ouverture), stimulation du patriotisme, instruction des masses en les divertissant, démonstration de la permanence des institutions, illustration de la pyramide hiérarchique et sociale en la légitimant par l'histoire, évocation des racines historiques et respectables du corporatisme et de l'artisanat (par opposition au syndicalisme)...

Les figurants sont ceux qui avaient soutenu le projet, issus de la belle société : édiles, militaires, noblesse, membres du Rotary Club, hauts fonctionnaires, direc-

teurs d'écoles et de musées, tant libéraux que catholiques (il faut veiller au juste équilibre)... Se voyant confier les rôles peu prestigieux, les syndicats, quant à eux,

déclinent l'invitation.

La réception de cette première représentation marque durablement les esprits. Si la souscription pour voir défiler le cortège est d'emblée un échec, la couverture médiatique est importante et les commerçants se disputent l'itinéraire.

L'après 1930

Fort du succès rencontré, l'Ommegang devient une société double, spécialisée dans les événements "historiques" et les traditions populaires. L'idée de recréer tous les 5 ans un ommegang trouve vite preneur, d'autant que Bruxelles accueille une Exposition universelle en 1935. L'Expo '58 en signe sa reconnaissance durable.

En vérité, lors de ces événements internationaux, l'Ommegang est exhibé comme carte de visite, prenant part à une "Joyeuse Belgique", sorte d'image d'Épinal où la bière coule à flot dans un pays fier de ses traditions. Bref, le message patriotique cède sa place à celui du tourisme. Rien d'étonnant après les années sombres...

Dans la foulée, Montréal l'accueille en 1967, Osaka en 1970 et Shanghai en... 2010 ! Que s'est-il donc passé pour attendre quarante ans ?

Il faut reconnaître que l'événement – s'il gardait son attraction et son prestige – avait peu changé depuis sa recréation. Après tant d'années, que célébrait-on encore avec l'Ommegang ? Une "Joyeuse Belgique" ? Les crises institutionnelles ont beaucoup écorné cette image... Le folklore ? Evidemment mais quelles valeurs sont exhibées ? Pour qu'un folklore vive, il doit faire battre le cœur des gens... Or, Marinius l'avait surtout conçu pour la tête... Une fierté bruxelloise ? Jusqu'à la

création de la Région, difficile à ses habitants de le faire entendre. Peut-être l'évocation d'un Bruxelles disparu...

Son 75^e anniversaire a été, en 2005, l'occasion d'une prise de conscience. Après un électrochoc au début des années 2000 (menace de réduction des subsides de

la Ville), l'Ommegang a compris qu'il devait bénéficier d'une assise plus importante au sein de la population locale, peu

La région de Bruxelles-Capitale a saisi le potentiel d'une telle manifestation

familière à ce qu'elle voyait battre le pavé. L'ouverture au public a donc été un élément décisif : animations "médiévales" en tous genres dans le tissu urbain ; accès libre sur une partie de la Grand Place ; le passage du cortège sur la Grand Place est devenu spectacle, plus proche des sensibilités du 21° siècle que du style troubadour des années '30 ; une promotion au niveau international ; sans oublier l'association d'historiens, adaptant le scénario au gré des recherches historiques. De commémoration, l'Ommegang devient évocation historique.

Cette politique d'ouverture a retenu l'attention de la jeune Région de Bruxelles-Capitale. Ainsi, avec le soutien de celle-ci, l'Ommegang est à nouveau présent aux Expositions internationales ; une semaine d'activités autour de Charles Quint (Carolus) est organisée début juillet ; des représentants internationaux sont invités aux

spectacles... La Région a saisi le potentiel, en termes d'image et de rayonnement international, que peut avoir

pareille manifestation, celle d'un patrimoine et d'une histoire riches, dont les Bruxellois peuvent être fiers. Ce sont là, sans doute, les premiers jalons tangibles d'une nouvelle identité bruxelloise¹.

¹ Pour orientation bibliographique, je ne puis que conseiller l'indispensable et salutaire catalogue *Ommegang !* Centre Albert Marinus, Bruxelles, 2013.



L'utilisation des timbres-poste a été introduite en Angleterre en 1840. Il s'agissait de créer un service pour les citoyens, d'un outil pour réglementer la transmission du courrier et pour établir un symbole de souveraineté de l'État.

Après quelques décennies, selon le tirage des timbres et leur disponibilité sur le marché, ils sont devenus le sujet d'un intérêt particulier pour les collectionneurs et, à

partir de la fin du 19e et du début du 20e siècle, le sujet d'une certaine spéculation en fonction de la rareté (présumée) des émissions. En tant

Les timbres-poste sont devenus, en tant que valeur de refuge économique présumées, obsolètes

que symbole de souveraineté, les timbres émis jusqu'en 1918 ont arboré les portraits d'un chef de l'État, les armoiries des différents pays ou les différents symboles du pouvoir étatique, ou ils étaient porteurs de chiffres stylisés mentionnant la valeur faciale du timbre. À partir –grossièrement– de la fin de la première guerre mondiale



Janos Frühling Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie royale de Médecine de Belgique

et jusqu'en 1960 environ, nous notons l'apparition des émissions thématiques, celles rappelant les événements politiques et sociaux importants d'un pays et les timbres consacrés aux personnages importants, historiques, culturels ou autres, du pays émetteur.

Vu la politique de spéculation évidente, certains pays pauvres (« les républiques bananières », quelques pays balkaniques) ont déjà émis un nombre déraisonnable de

> timbres, disproportionné par rapport à leur utilisation pratique postale. Cette tendance a quasiment explosé à partir de 1960, avec la création,

sur les ruines des anciennes puissances coloniales, d'une multitude de nouveaux pays souverains. S'adressant aux collectionneurs spécialisés, ces pays ont jeté sur le marché surtout des émissions thématiques car, entre-temps, la réalisation d'une collection complète d'une nation quelconque était devenue illusoire. Jusqu'en 1990 et







même au-delà, les pays de l'ancien camp dit socialiste, ont également suivi la même politique. Comme résultat, les timbresposte sont devenus, en tant que valeur de refuge économique présumée, obsolètes. Cette tendance s'est accentuée ces quinze dernières années avec le remplacement du courrier ordinaire par le courrier électronique et l'internet.

Il faut souligner que, pratiquement depuis un peu plus d'un siècle, les séries ou les timbres isolés émis ont pris une valeur spirituelle supérieure par rapport aux autres émissions en reprenant, dans le cadre de la commémoration du sentiment national collectif, les anniversaires des événements historiques marquants du pays, ou en exhortant la mémoire des figures historiques, politiques, scientifiques ou artistiques dont un pays pouvait être fier. A l'intérieur de cette politique de mémoire vivante entretenue par une multitude d'émissions, chaque pays a gardé des caractéristiques typiques qu'on peut assimiler à une conception politico-philosophique individuelle de chaque peuple. Remarquons, comme curiosité, la tendance à l'augmentation récente

de la comdes évésportifs, lement Enfin, de p a y s monde pas timbres

Le champion imbattable d'émissions est l'ancienne Union soviétique ou la Russie d'aujourd'hui

mémoration nements mondiarépandue. nombreux tiersn'hésitent émettre des fantaisistes

consacrés à la mémoire des grandes figures de l'histoire, de la littérature ou du sport, des représentants des pays de l'Hémisphère Nord. Néanmoins, le champion imbattable d'émissions est l'ancienne Union soviétique ou la Russie d'aujourd'hui qui a émis, entre 1920 et 1990, à peu près 5.800 timbres. En comparaison, la Grande- Bretagne, exemple de modestie des émissions, a mis sur le marché, en 145 ans, seulement 1075 timbres, dont plus de la moitié après la seconde guerre mondiale. Autre pays avec une certaine retenue, les Pays-Bas, avec 1.200 timbres pour la même période précitée que l'Angleterre. Le type de timbres le plus souvent édité varie d'un pays à l'autre. En Belgique, depuis 1849, les effigies royales de Léopold 1er jusqu'à Albert II sont dominantes. On retiendra encore de nombreuses émissions consacrées à la commémoration des grandes figures historiques et à d'autres représentants de la vie culturelle belge. En Autriche, l'administration des postes a consacré une quantité impressionnante de timbres à la ville de Vienne, à son architecture, à ses artistes et aux costumes typiques de ses habitants à travers les siècles. La Hongrie a multiplié la commémoration de ses grandes figures littéraires, de ses scientifiques et des héros de multiples mouvements révolutionnaires. L'illustration ci-dessus reprend, comme exemple de timbres belges, une émission de 1977 rappelant le 400e anniversaire de la naissance de Rubens. Le timbre bleu au milieu, de 1955, rappelle à la fois l'accession de l'Autriche à son indépendance et la reconstruction de l'opéra de Vienne détruit par les bombardements de la seconde guerre mondiale, étant ainsi le symbole de reconstruction de l'indépendance de la vie culturelle autrichienne. Le troisième timbre à droite, provenant de Hongrie, est de 1965, commémorant le centième anniversaire de la mort d'Ignace Semmelweis, « le sauveur des mères », qui a identifié la cause de la fièvre puerpérale. Expression d'une fierté nationale de bon aloi, la Hongrie a consacré, entre 1932 et 1989, cinq émissions isolées ou dans le cadre d'une série courante, à la mémoire de ce grand savant.

LA **LETTRE** DES **ACADÉMIES**

Palais des Académies 1, rue Ducale, 1000 Bruxelles

Téléphone +32 (0)2 550 22 41 Fax +32 (0)2 550 22 41

Courriel: lettre.academies@cfwb.be

Deuxième trimestre 2013 Dépôt : 5000 Namur 1

N° d'agrément P501352 l'autorisation de fermeture BC10708

Directeur de la publication

Jacques De Decker alf@cfwb.be

Rédacteur en chef

Olivier Damme olivier.damme@cfwb.be

Comité de rédaction

Arsène Burny, Olivier Damme, François de Callataÿ, Jacques De Decker, Augustin Ferrant, Janos Frühling, Laurent Hansen, Hervé Hasquin, Guy Jucquois, baron Roberts-Jones, Marie-José Simoen, Jean-Jacques Van de Berg.

Impression

InterCommunications sprl & E.M.E.

3200 exemplaires

Éditeur responsable

Guy Jucquois Rue de Hanret, 40 5380 Cortil-Wodon

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs. Les textes peuvent être reproduits avec la mention La Lettre des Académies »

L'abonnement est gratuit et peut être demandé auprès du

redacteur en chef

Dépôt légal : 2013/9202/1044 ISBN : 978-2-866-1045-4 ISSN : 1782-5008

© Académie royale de Belgique, B-1000 Bruxelles, 2013.

Cette lettre est produite par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique (ARB), l'Académie royale de Médecine de Belgique (ARMB), l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique (ARLLFB), The Royal Academies for Science and the Arts of Belgium (RASAB), I'Union Académique Internationale (UAI).